

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2026

N° d'ordre : DEL 2026-043

Objet de la délibération :
**Approbation du Compte
Administratif 2025**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 23

Pouvoirs : 1

Votants : 24

Date de la convocation :
16/06/2026

Date de publication en ligne :
30/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : SIRET Jean-François, LAME Gaëlle, GUEFFIER Thierry, CHALARD Clarisse, ALLEAUME Laurent, SOUM Sandrine, HONDARRAGUE Béatrice, GAILLARD Pascal, BENTOURE Jean-Marc, BUIRETTE Philippe, ANCEL Pascale, JACQUET Francine, DESAGE Sylvie, BROSSET-HECKEL Virginie, ABGUILLERM Sindy, JULIEN Arnaud, BIAT Yannick, ADDA Kamel-Rodrigue, PIOLI Tristan, DELARUE Jean-François, COUSTY Corinne, NAVEAU Gilles, LAMIK Redouan, JUDENNE Stéphanie.

Absents excusés : Amaury BOUTIN qui donne pouvoir à Gaëlle LAME, Christophe DUPONT, Adeline LE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Kamel-Rodrigue ADDA

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le Compte Administratif 2025 de la Commune, conforme au Compte de Gestion préalablement adopté,

Vu l'avis de la commission finances et ressources humaines du 04/06/2026,

Considérant que l'assemblée délibérante est invitée à adopter, comme suit, **hors de la présence de Monsieur le Maire**, lequel s'est retiré au moment du vote, le Compte Administratif 2025, dont les écritures sont identiques à celle du Compte de Gestion du comptable public,

ENTENDU l'exposé de M. Thierry Gueffier, rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** de ses membres présents ou représentés,

APPROUVE le Compte Administratif pour l'exercice 2025 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Recettes de l'exercice		5 682 469,64 €
Dépenses de l'exercice		4 585 876,78 €
Total exercice 2025	excédent de	1 096 592,86 €
Résultat de clôture 2024 reporté		1 345 187,16 €
Intégration résultat clôture AFIR Sonchamp		3 265,12 €
Résultat global de clôture 2025	excédent	2 445 045,14 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes de l'exercice		1 650 775,32 €
Dépenses de l'exercice		2 068 631,94 €
Total exercice 2025	déficit de	417 856,62 €
Résultat de clôture 2024 reporté		845 525,84 €
Résultat global de clôture 2025	excédent	427 669,22 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 2025		2 872 714,36 €

DONNE quitus au Maire pour sa comptabilité administrative en 2025 du budget de la commune.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Le Maire
Jean-François SIRET



Le secrétaire de séance
Kamel-Rodrigue ADDA

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérécours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.